

Domaine Santé

Filière Sage-femme

Périnatalité 2

1. Caractéristiques du module

Code : S.SF.371.3016.F.14

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2021-2022

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 8

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module optionnel
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO du 2 juin 2020.

Catégorie : ☒ Module principal
Core course ☐ Module lié au module principal
Related course ☐ Module facultatif ou complémentaire
Minor course

Niveau : ☐ Module de base ☐ Module d'approfondissement ☐ Module avancé

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Semestre d'automne
☐ Module sur 2 semestres ☒ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

Temps de cours : 111h (55,5%)

Temps de travail personnel encadré : 55h (25,5%)

Temps de travail personnel individuel : 34h (17%)

2. Prérequis

- ☐ Avoir validé le/les modules
☒ Avoir suivi le module Périnatalité 1 ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- ☒ Rôle d'expert ☒ Rôle de manager ☒ Rôle d'apprenant et de formateur
☒ Rôle de communicateur ☒ Rôle de promoteur de la santé ☒ Rôle de professionnel
☒ Rôle de collaborateur

Compétences principales visées (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES* [Rapport final])

Toutes les compétences

Domaines de formation (Référence : HES-SO. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, filière de formation Sage-femme*)

- ☒ Interventions professionnelles – D1 ☒ Problèmes sociaux et sanitaires, réponses institutionnelles – D4 ☒ Technologies et leurs fondements scientifiques – D6
☒ Professions, institutions et organisations – D2 ☒ Sciences de la santé – D5 ☐ Projet de formation et projet – D7 professionnel
☒ Individus, cultures et sociétés – D3

Objectifs généraux du module

Ce module vous permettra d'envisager le rôle professionnel de la sage-femme dans tous ses possibles en :

- Intégrant et gérant la complexité des soins dans le réseau multidisciplinaire périnatal dans les cas de :
 - grossesse chez une adolescente,
 - maltraitance,
 - pathologie mentale maternelle,
 - handicap,
 - décès.
- Argumentant votre réflexion et votre raisonnement clinique à partir de situations obstétricales, sur la base d'études de cas et de situations cliniques
- Développant et affinant votre sensibilité en pratique simulée, afin d'offrir une prise en soin subtile dans les situations de violence et de maltraitance.
- Mobilisant et intégrant les apports théorique et pratique afin de répondre, dans la limite de vos compétences, aux situations complexes familiales, obstétricales et néonatales

Haute école de santé
Genève

- Intégrant les bases de médecine tropicale lors d'une mission à l'étranger
- Percevant les enjeux du rôle professionnel sage-femme en Suisse et à l'étranger par le biais des associations professionnelles nationale et internationale
- Obtenant deux certificats en réanimation adulte et néonatale : BLS et START4NEO (en fonction du contexte sanitaire)

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Cf. plan de cours pour le détail du contenu

Formes d'enseignement et d'apprentissage :

1. Cours magistraux, en distanciel si nécessaire
2. Etudes de cas/situations cliniques
3. Pratiques simulées
4. Jeux de rôle
5. Ateliers pratiques
6. Journées de formation thématique
7. ECOS (Evaluation clinique objectif structuré), **semaine 15**

Exigences de fréquentation :

Une feuille de présence sera à signer en début de chaque cours. 80% de taux de présence est requis sur l'ensemble du module, avec un 20% d'absence toléré sur le nombre d'heures total de cours en présentiel.

Attention : Les types de cours désignés ci-dessous sont obligatoires :

Pratiques Simulées – Ateliers pratique - Pratique réflexive - Accompagnement corporel – Relations professionnelles.

Les absences à ces types de cours doivent être dûment certifiées (certificat médical) ou justifiées par des causes majeures évaluées par la responsable de module ; ces absences doivent faire l'objet d'une information préalable (e-mail) à la référente du module. Un travail personnel complémentaire sera alors exigé, les consignes seront précisées par la référente du module. La date de reddition du travail complémentaire ainsi que sa qualité devront être conformes aux consignes de la responsable du module. En cas de non-respect des consignes, l'étudiant-e obtiendra la note F et devra répéter le module.

Si les absences cumulées aux cours obligatoires et aux cours non désignés comme tels dépassent 20 % du temps de présentiel total du module, le module ne peut être validé : l'étudiant obtient dès lors la note F et le module doit être répété.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. La présence à l'ECOS formative (Semaine 15)
La réussite à l'ECOS sommative : 1 note globale est attribuée correspondant à la moyenne des 4 situations évaluées selon le barème fédéral :
Si le résultat de l'évaluation de 2 situations est en-dessous du nombre de points minimaux exigés pour la réussite, l'étudiant-e devra remédier (voir point 6 ci-dessous).
- B. Une présentation orale en groupe d'une démarche de soins à partir d'une situation de soins interculturelle respectant les consignes annoncées.

Pondération :

Note A : compte pour 100% de la note finale.

Note B : obtient la note « acquis » ou « non acquis » ; Obtenir la note « acquis » est obligatoire pour obtenir la validation du module Périnatalité-2.

Note minimale :

La note minimale exigée pour l'examen A est de 4/6

La **validation** du module repose sur l'attribution des 8 crédits ECTS en bloc, pour autant que les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 soient satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible en cas de note FX (soit entre 3,5 et 3,9) de la Partie A ou « non acquis » de la Partie B au module
- ☐ Pas de remédiation

Haute école de santé
Genève

- si l'examen (A) est insuffisant, une remédiation orale sous la forme d'une présentation de l'analyse d'un cas clinique est exigée.
- si l'examen oral (B) est « non acquis » : un complément écrit portant sur les lacunes sera réalisé par le groupe.

- Période : semaines 36

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. L'ensemble du module est répété y compris la démarche de soins (DDS) de l'étudiant concerné

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance.

7. Bibliographie principale

Maltraitance-Violence :

<http://www.hug-ge.ch/consultation/violence-iumpv>

<http://www.centrelavi-ge.ch/>

<http://www.ge.ch/violences-domestiques/>

<http://ge.ch/stopviolence/>

Cadre légal :

- Droit civil suisse "Introduction au nouveau droit de la personne protégée" de Philippe Meier et Suzana Lukic Edition Schulthess. (ouvrage de référence)

Relation:

- Silverman J., Kurtz S., Draper J. (2010). *Outils et stratégies pour communiquer avec le patient*. Chêne-Bourg : Médecine et hygiène. pp 279-287.

Médecine tropicale :

- Gentilini, M. (Dir.). (2005). *Médecine tropicale*. Paris : Flammarion Médecine-sciences.
- Médecins sans frontières. (2013). *Guide clinique et thérapeutique*. Accès <http://apps.who.int/medicinedocs/documents/s17078f/s17078f.pdf>
- Médecins sans frontières. (2007). *Obstétrique en situation d'isolement*. Accès http://refbooks.msf.org/msf_docs/fr/obstetrics/obstetrics_fr.pdf
- World Health Organization. Department of Reproductive Health and Research. (2000). *Managing complications in pregnancy and childbirth: a guide for midwives and doctors* Department of Reproductive Health and Research. Accès http://whqlibdoc.who.int/publications/2007/9241545879_eng.pdf

8. Responsable du module et enseignants

Responsables : Nadia AVVANZINO

Enseignants :

Enseignants vacataires

Enseignantes de la filière sage-femme

Descriptif validé le 31 janvier 2022 par

Catia Nunno Paillard
Responsable de la filière